

## Je pense avoir été abusée par la patronne de ma salle

## Par Jessetnono, le 16/03/2012 à 22:33

Bonjour je me suis mariée le 25 février dernier et en juillet 2011 nous avons signer un contrat avec une salle. Sachant qu'elle s'occupait de la déco florale, déco de salle et du traiteur. Elle nous annonce d'emblée que pour mai c'est pas la peine car nous sommes moins de 60 (au final 62) et que le menu sera à 65 euros au lieu de 60 euros par rapport à cela. Déja la différence de prix n'est indiqué nulle part sur le contrat.

Elle nous propose de s'occuper du dj on accepte sauf que nous le l'avons jamais rencontré avant le mariage.

La veille du mariage elle nous annonce que si nous voulons arriver à 18h on termine la soirée à 2h du matin. Cela ne nous a pas du tout plu et bien entendu non mentionné dans le contrat signé. Selon elle c'est par rapport au serveur. Le serveur a été payé 70 euros de 19h à 1h30 du matin.

Ensuite je passerais sur le fait qu'au vin d'honneur y'avait pas assez de nourriture. La nourriture du repas constituée que de surgelés et en partie immangeable. La pièce montée n'en parlont pas, les gâteaux étés encore congelés.

Ensuite pour revenir au di nous avons payer 800 euros mais faut savoir que nous n'avons pas signer de contrat il apparait juste sur la facture fournie par la salle à la fin de la soirée.

Et quelle soirée. Il nous a pourrie complètement notre soirée en faisant n'importe quoi. Musique trop forte ou pas assez, parle d'anniversaire de mariage, aucune ambiance, aucune animation durant les jeux, bref une horreur.

Nous considérons avoir étés abusés sur les prestations. En plus mon mari la connait depuis 20 ans et nous avons sortit au total plus de 5000 euros et ça fait très très très mal

Merci d'essayer de m'aider car je la vois mardi pour faire le bilan